Droit d'Enregistrement : 50,00 EUR
Annexe : NON
Antenne : Bureau Sécurité juridique Bruxelles 3

MCH/ 251756-06
Dossier : 251756-06
Rép.: 2026/ 24398

AVENANT AUX CONDITIONS DE VENTE – CAHIER DES CHARGES

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX
Le trois novembre
Par devant Nous, Maître **Dimitri CLEENEWERCK DE CRAYENCOUR,** Notaire résidant à Bruxelles, faisant partie de la Société à Responsabilité Limitée "INDEKEU – de CRAYENCOUR", BCE n° 0805.126.130, dont le siège est établi à 1050 Bruxelles, avenue Louise 130A,

EXPOSE PREALABLE

Aux termes d'un acte reçu par le Notaire soussigné en date du 23 septembre 2026 (n° de répertoire 2026/23411), le Notaire soussigné a dressé le cahier spécial des charges et conditions auxquelles il sera procédé de la vente publique relative au bien immeuble situé à 1090 Jette-3ème division, rue Esseghem, numero 106.

CECI EXPOSE, le Notaire soussigné modifie le début et la clôture des enchères ainsi qu'il suit :

Début et clôture des enchères
Le jour et l'heure du début des enchères est le **jeudi 26 novembre à 14h00**.
Le jour et l'heure de la clôture des enchères est le **vendredi 4 décembre 2026 à 14h00**, sous réserve d'éventuelles prolongations, conformément à l'article 9 des conditions générales, en raison du sablier et/ou d'un dysfonctionnement généralisé de la plateforme d'enchères.

Jour et heure de signature du PV d'adjudication
Sauf instruction contraire du notaire et sauf retrait du bien de la vente, le procès-verbal d'adjudication sera signé en l'étude *INDEKEU - de CRAYENCOUR* (avenue Louise 130A, 4e étage à 1050 Bruxelles) **le lundi 14 décembre 2026 à 14h00.**

Visites
Les visites sont organisées sur rendez-vous par « Visite Immobilière ».
Pour une demande de visite, l'intéressé peut envoyer un sms au numéro 0472 89 01 78 avec le texte suivant : « *ESSEGHEM 106* ». Un lien sera envoyé permettant de réserver un créneau de visite.

DROITS D'ECRITURE

Conformément à l'article 6 de l'Arrêté d'exécution du Code des droits et taxes divers, le Notaire soussigné déclare que le droit d'écriture du présent acte s'élève à cinquante euros (50,00€).

DONT ACTE
Fait et passé à Bruxelles, en l'Etude.
Date que dessus.
Et lecture intégrale faite, les requérants ont signé avec Nous, Notaire.

Pour expédition conforme

